

Consultations prébudgétaires -Budget fédéral 2017

Collèges et instituts du Canada Compétences et innovation
pour une croissance inclusive
et globale au Canada





Collèges et instituts Canada est la voix nationale et internationale des collèges, instituts et cégeps publics au Canada. L'association collabore avec de nombreux partenaires industriels et communautaires pour former 1,5 million d'apprenants de tous âges et d'origines diverses dans des campus desservant plus de 3 000 collectivités urbaines, rurales et éloignées au Canada. Les 13 bureaux internationaux de l'association assurent sa présence dans 29 pays à travers le monde.

Collèges et instituts Canada

1, rue Rideau, suite 701 Ottawa (Ontario) Canada K1N 8S7

Tél: 613-746-2222

collegesinstituts.ca

© Droit d'auteur - 2016 Collèges et instituts Canada

Consultations prébudgétaires -Budget fédéral 2017

Collèges et instituts du Canada Compétences et innovation pour une croissance inclusive et globale au Canada

INT	RODU	ICTION	
Α.	ĽINN	IOVATION EN PARTENARIAT POUR LA CROISSANCE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE	
	CENT	FRES DE RECHERCHE ET LABORATOIRES PAR SECTEUR	
B. COMPÉTENCES		PÉTENCES POUR L'EMPLOI AFIN DE FAVORISER L'ESSOR DE LA CLASSE MOYENNE	
	B.1	ÉDUCATION POSTSECONDAIRE ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES POUR LES AUTOCHTONES 5	
	B.2	DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES ESSENTIELLES	
	B.3	APPRENTISSAGE EN MILIEU DE TRAVAIL	
	B.4	MOBILITÉ INTERNATIONALE POUR UNE JEUNESSE COMPÉTITIVE ET BRANCHÉE SUR LE MONDE 7	
	B.5	AMÉLIORER L'INFORMATION SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL	
CO	CONCLUSION		

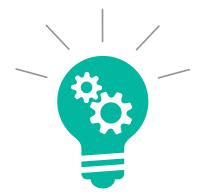
Introduction

Les collèges, les instituts, les cégeps et les écoles polytechniques du Canada jouent un rôle essentiel pour s'assurer que le Canada soit « prêt pour l'innovation », en fournissant aux étudiants les connaissances, les compétences avancées et l'expérience nécessaires pour maximiser les possibilités d'emploi et d'entrepreneuriat. Ces établissements servent jeunes, adultes ayant besoin d'améliorer leurs compétences, Autochtones, diplômés d'études postsecondaires à la recherche de compétences spécialisées et d'occasions d'apprentissage en milieu de travail, nouveaux arrivants et bien d'autres encore, dans plus de 3 000 communautés urbaines, rurales et éloignées, d'un océan à l'autre. Ils servent 1,5 million d'apprenants et ont une influence directe sur la vie d'un Canadien sur huit. En 2014-2015 seulement, les personnes qui ont fréquenté les collèges et les instituts ont généré 130,3 milliards de dollars en revenus supplémentaires grâce à leurs revenus plus élevés et à la productivité accrue de leurs employeurs¹.

Les collèges et les instituts occupent un créneau important dans l'écosystème d'innovation canadien et sont prêts pour l'expansion. Il est temps de miser sur les forces et les réalisations remarquables de ces établissements pour accélérer la croissance économique globale et inclusive et diminuer les disparités économiques et sociales.

Collèges et instituts Canada (CICan) présente **huit recommandations** pour appuyer le gouvernement en vue de renforcer la croissance économique et d'améliorer la qualité de vie des Canadiens. Ces recommandations concernent deux domaines :

- A. L'innovation en partenariat pour favoriser l'essor des entreprises, de l'industrie et le bien-être de la communauté;
- B. Le renforcement de l'employabilité afin que tous les Canadiens possèdent les compétences nécessaires pour participer pleinement à l'économie.



A. L'innovation en partenariat pour la croissance sociale et économique

Les solides partenariats établis par les collèges et instituts avec les employeurs de tous secteurs constituent l'une de leurs principales caractéristiques, l'objectif étant d'assurer une formation adéquate et adaptée au marché du travail. Au cours des dix dernières années, ces liens étroits sont devenus les fondements de partenariats hautement productifs en ce qui a trait à la recherche appliquée répondant aux besoins particuliers de recherche et de développement (R et D) des PME, des entrepreneurs, des industries régionales, du secteur public et des ONG, y compris dans les communautés rurales et éloignées.

La recherche appliquée effectuée dans les collèges et les instituts soutient l'innovation axée sur les besoins du partenaire. Les entreprises et les organisations se tournent vers l'expertise, les équipements et infrastructures et le talent disponibles au sein des collèges et des instituts pour résoudre des problèmes, développer des produits, mettre en œuvre de nouvelles technologies et améliorer les services et les processus. Les collèges et les instituts

appuient plus de 760 centres et laboratoires de recherche, dont 30 centres d'accès à la technologie. Cependant, le financement limité et les contraintes inhérentes aux programmes restreignent la participation du corps professoral à la recherche et forcent les collèges et les instituts à refuser un nombre croissant de partenaires potentiels dans tous les secteurs, y compris dans les domaines prometteurs et émergents des soins de santé, de l'innovation sociale, du changement climatique et de la réconciliation avec les peuples autochtones.

- Les collèges et instituts produisent plus de 42 % des diplômés de niveau postsecondaire, mais ont accès à seulement 2,4 % du financement fédéral pour la recherche dans l'enseignement supérieur.
- Seulement 5 % des professeurs effectuent de la recherche.

CAPACITÉ: CENTRES DE RECHERCHE ET LABORATOIRES PAR SECTEUR (763)



L'accroissement de la capacité des collèges et instituts à collaborer au sein de grappes locales et de réseaux régionaux, y compris avec les universités, appuie la commercialisation et accroît considérablement le nombre de PME et de partenaires communautaires réalisant des activités d'innovation, générant une croissance sociale et économique dans tout le pays.

Les collèges et instituts sont essentiels pour soutenir l'innovation des PME :

- 86 % de leurs 6 000 partenaires de recherche sont des PME.
- Les PME au Canada représentent 99,7 % de toutes les entreprises, emploient 90,3 % de toute la main-d'œuvre et sont la principale source de croissance de l'emploi.
- La contribution du secteur privé équivaut au financement fédéral alloué aux collèges et instituts.

La réponse de CICan aux consultations du gouvernement fédéral sur le Programme d'innovation précisera la façon dont le soutien fédéral peut maximiser la contribution des collèges et des instituts :

- en libérant le potentiel inexploité du corps professoral, des étudiants, de l'équipement et des infrastructures des collèges et des instituts;
- en augmentant l'appui aux collèges et aux instituts ayant une capacité éprouvée, y compris en créant plus de centres d'accès à la technologie;
- en stabilisant les activités de recherche des collèges et des instituts grâce à du financement de base pour les activités de gestion de la recherche comme le développement d'affaires et la participation des étudiants et du corps professoral;
- en équipant les collèges et les instituts pour satisfaire
 « au rythme des affaires » les besoins de tous les
 partenaires, y compris les universités, en recherche et
 développement et en commercialisation, grâce à des
 programmes qui permettent d'effectuer de la recherche
 appliquée multidisciplinaire et intersectorielle;
- en accroissant le rôle des collèges et des instituts dans les activités soutenues par les organismes fédéraux

- de développement économique régional, y compris les services de R et D pour les PME et le développement de grappes; et
- en utilisant davantage l'expertise, les équipements et infrastructures, la formation et les autres formes de soutien que les collèges et les instituts peuvent offrir aux entrepreneurs locaux, y compris aux étudiants.

Recommandation 1

Accroître les investissements fédéraux dans la recherche appliquée effectuée par les collèges et les instituts, de 75 millions à 300 millions de dollars par année sur cinq ans dans le cadre du plan d'action du Programme d'innovation. Ceci inclurait une refonte des programmes accessibles aux collèges et aux instituts afin d'offrir une approche globale et multidisciplinaire continuant à renforcer la capacité de recherche appliquée et l'infrastructure de recherche, tout en faisant en sorte que les activités soient plus adaptées au « rythme des affaires », aux besoins en matière de développement économique régional et aux occasions d'innovation dans les secteurs sociaux et de la santé.



B. Compétences pour l'emploi afin de favoriser l'essor de la classe moyenne

Les collèges et les instituts jouent un rôle essentiel auprès des Canadiens de tous les milieux et s'assurent qu'ils soient « prêts pour l'emploi », munis des compétences leur permettant d'avoir une carrière florissante. Les mesures ciblées pour maximiser les contributions de tous les Canadiens comprennent :

- l'amélioration de l'accès à l'éducation postsecondaire et aux programmes de développement des compétences pour les Autochtones;
- le soutien au développement des compétences essentielles pour répondre aux besoins des employeurs et améliorer l'employabilité;

- l'accroissement des possibilités de carrière offertes aux jeunes, grâce aux occasions d'apprentissage en milieu de travail et de mobilité au Canada et à l'étranger; et
- le maintien et l'accroissement des efforts visant à améliorer l'information sur l'offre relative au marché du travail.

B.1 ÉDUCATION POSTSECONDAIRE ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES POUR LES AUTOCHTONES

À titre de principal point d'accès à l'éducation et au développement des compétences postsecondaires pour les Autochtones, les collèges et les instituts jouent un rôle important dans la promotion de la réconciliation.

Le manque d'accès à l'aide financière continue d'être un obstacle majeur à l'éducation postsecondaire des Autochtones. L'insuffisance du financement provenant du Programme d'aide aux étudiants de niveau postsecondaire (PAENP) limite les possibilités des étudiants des Premières nations et inuits de poursuivre des études postsecondaires. La promesse du gouvernement d'accroître le financement de la maternelle à la 12e année est essentielle et doit être complétée par un financement accru des étudiants au niveau postsecondaire.

Alors que le gouvernement fédéral s'apprête à mettre en œuvre les Appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation, les collèges et les instituts sont bien placés pour contribuer à cette démarche. Ils ont en effet établi des relations positives avec les communautés autochtones de tout le pays, ont affirmé leur engagement envers l'éducation des Autochtones et s'affairent à mettre en œuvre des programmes et services de réconciliation en dépit des contraintes budgétaires. Le financement ciblé pour accroître les programmes de réconciliation dans les établissements postsecondaires renforcerait ces efforts et contribuerait à la réussite des étudiants autochtones. Le Protocole sur l'éducation des Autochtones de CICan met en évidence les types de programmes de réconciliation nécessaires, y compris l'intégration des connaissances autochtones dans les programmes d'études; la formation interculturelle visant à améliorer la compréhension entre les peuples autochtones et non autochtones, ainsi que les services de soutien et de conseil offerts par des aînés sur les campus.

Le Programme d'éducation de base des adultes du Nord (PEBAN) mis en œuvre par les trois collèges territoriaux a donné des résultats concluants en ce qui a trait à l'offre de programmes communautaires novateurs qui soutiennent

l'amélioration de la littératie et de la numératie, entraînant ainsi un développement économique accru. Nous devrions donc miser sur le succès du PEBAN pour financer le cadre panterritorial pour l'innovation qui permet de poursuivre le développement de compétences menant directement à l'emploi.

Recommandation 2

Augmenter les possibilités d'éducation postsecondaire et la réussite des étudiants autochtones :

- en accroissant l'accès à l'aide financière non remboursable pour les étudiants des Premières nations, inuits et métis qui veulent poursuivre des études postsecondaires, y compris en augmentant les allocations du Programme d'aide aux étudiants de niveau postsecondaire (PAENP) administré par Affaires autochtones et du Nord Canada;
- en investissant 26 millions de dollars dans des initiatives visant à soutenir la réconciliation dans les établissements postsecondaires.

Recommandation 3

S'inspirer du succès du Programme d'éducation de base des adultes du Nord (PEBAN) offert par les trois collèges territoriaux, pour fournir une éducation de base novatrice en appui au développement économique des communautés autochtones et du Nord, et étendre ce modèle de programme aux collèges et instituts qui offrent des services à d'autres collectivités canadiennes du Nord, rurales et éloignées.

B.2 DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES ESSENTIELLES

Un adulte sur cinq en âge de travailler ne possède pas les compétences de base en littératie et en numératie, et un sur sept ne dispose pas de qualifications suffisantes pour l'emploi qu'il occupe actuellement². Les groupes d'entreprises et d'industries tels la Chambre de commerce du Canada et la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante confirment que les employeurs notent le besoin d'améliorer les compétences essentielles de leurs employés. Ceci est particulièrement important pour les communautés vulnérables et pour les nouveaux arrivants au Canada. Il s'agit d'une mesure fondamentale pour stimuler la croissance économique. En conséquence, le gouvernement fédéral devrait répondre à cette forte demande de formation visant à permettre aux employés d'acquérir les compétences essentielles,

y compris l'alphabétisation, la numératie, la pensée critique, la technologie numérique, le travail d'équipe et l'apprentissage continu. En tant que leaders du développement des compétences essentielles, les collèges et les instituts peuvent contribuer de manière significative à résoudre les défis liés aux compétences, en partenariat avec les employeurs.

Recommandation 4

Investir dans le financement de partenariats de formation en compétences essentielles entre collèges et instituts et employeurs, pour améliorer les compétences des Canadiens en âge de travailler.

B.3 APPRENTISSAGE EN MILIEU DE TRAVAIL

Les collèges et les instituts ont de solides réalisations à leur actif en matière de formation pour l'emploi. Ils offrent aux étudiants une gamme variée d'occasions d'apprentissage en milieu de travail qui font partie intégrante de la plupart des programmes, ce qui permet d'acquérir de l'expérience dans des milieux réels. Cependant, pour de nombreux employeurs, les coûts associés à l'offre d'occasions d'apprentissage en milieu de travail pour les étudiants ou diplômés est prohibitif.

L'apprentissage expérientiel offert aux récents diplômés sous forme de stages facilite leur transition vers un emploi à temps plein. Les subventions des stagiaires aident les employeurs à couvrir les frais de formation propre au milieu de travail et donnent aux employés la possibilité d'améliorer les compétences non techniques qui les préparent à une carrière fructueuse.

Les stages et projets de couronnement axés sur la recherche appliquée permettent aux employeurs de répondre à un besoin d'innovation particulier, avec l'appui du corps professoral et de l'équipement et des infrastructures de l'établissement. Pour leur part, les étudiants et les diplômés acquièrent une expérience de travail, mais aussi une chance de parfaire les compétences en innovation dont ils auront besoin tout au long de leur carrière. Afin de mieux promouvoir la mobilité des travailleurs partout au Canada, les programmes de stages devraient également offrir aux étudiants l'occasion de travailler dans une autre province ou dans un autre territoire.

Recommandation 5

Mettre en place des incitatifs financiers pour permettre aux employeurs, particulièrement aux PME, de récupérer une partie des coûts de la rémunération des étudiants coop et des stagiaires, et ainsi compenser et amoindrir les coûts liés aux salaires.

Recommandation 6

Appuyer un programme de stages en recherche appliquée incluant des possibilités de mobilité pour les jeunes Canadiens à l'intérieur du pays.

²If at First You Don't Succeed - Toward an Adult Education and Training Strategy for Canada. Étude de l'IRPP. Septembre 2015. P. 19.

B.4 MOBILITÉ INTERNATIONALE POUR UNE JEUNESSE COMPÉTITIVE ET BRANCHÉE SUR LE MONDE

Actuellement, seulement 1 % des étudiants des collèges et des instituts canadiens bénéficient d'une expérience à l'étranger pendant leurs études. Les programmes de mobilité internationale permettent aux étudiants de développer une vision axée sur le monde, de devenir citoyens du monde et de contribuer à la réussite économique du Canada. Une approche plus intégrée de la mobilité internationale est essentielle pour veiller à ce que les jeunes Canadiens possèdent les compétences nécessaires pour participer de manière compétitive au marché mondial.

L'accord de collaboration conclu en juin 2016 entre CICan et son partenaire mexicain ANUIES, qui établit un cadre de collaboration en matière de recherche appliquée dans l'enseignement supérieur, reconnaît l'importance de la mobilité internationale pour développer des citoyens qualifiés, novateurs et branchés sur le monde.

Recommandation 7

Financer un programme de mobilité internationale en matière de recherche appliquée pour les étudiants des collèges et des instituts, afin de développer une maind'œuvre qualifiée, novatrice, branchée sur le monde et compétitive.

B.5 AMÉLIORER L'INFORMATION SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Le manque d'information fiable, accessible et disponible en temps opportun sur l'offre et la demande de maind'œuvre a des répercussions négatives sur la croissance économique du Canada. Les entreprises, l'industrie et les établissements postsecondaires s'entendent sur le fait que cette mesure transversale est une priorité. Au moment où le Conseil de l'information sur le marché du travail commence ses travaux, il est essentiel de combler les lacunes relatives aux données sur l'offre, en particulier pour les collèges et les instituts. Le gouvernement fédéral doit améliorer les données recueillies sur les collèges et les instituts publics afin d'obtenir des données sur tous les étudiants et les diplômés des programmes de perfectionnement, de ceux menant à un diplôme, à un certificat, à un baccalauréat ainsi que des programmes de deuxième cycle et de

formation d'apprentis. Il est également nécessaire de recueillir des données sur les droits de scolarité des collèges et des instituts, sur le corps professoral et le personnel, afin de normaliser les points de données sur l'éducation postsecondaire.

Recommandation 8

Améliorer la collecte de données de Statistique Canada sur tous les collèges et instituts publics afin d'assurer la disponibilité des données sur l'inscription et la diplomation pour la gamme complète des programmes d'enseignement, sur les droits de scolarité et sur le corps professoral et le personnel des collèges et les instituts.

Conclusion

Les collèges et les instituts jouent un rôle de plus en plus important dans l'écosystème de l'innovation du Canada et possèdent un potentiel remarquable pour jouer un rôle de levier encore plus puissant en ce qui a trait à la croissance régionale et communautaire inclusive.

CICan se réjouit de travailler en étroite collaboration avec le gouvernement fédéral et avec les établissements membres pour réaliser ce potentiel grâce au soutien renforcé de la recherche appliquée, de l'esprit d'entreprise, de l'apprentissage en milieu de travail, de la formation visant à acquérir les compétences essentielles, de l'éducation des Autochtones et d'une meilleure information sur le marché du travail. Ensemble, nous pouvons bâtir un Canada plus équitable, plus fort et plus prospère.



Établissements membres



Yukon

• Yukon College

Territoires du Nord-Ouest

- Aurora College
- Collège Nordique Francophone*

Nunavut

• Nunavut Arctic College

Colombie-Britannique

- British Columbia Institute of Technology (BCIT)
- Camosun College
- Capilano University
- · Collège Éducacentre*
- College of New Caledonia
- College of the Rockies
- Douglas College
- Emily Carr University of Art + Design
- Justice Institute of British Columbia
- Kwantlen Polytechnic University
- · Langara College
- Native Education College**
- Nicola Valley Institute of Technology(NVIT) **
- North Island College
- Northern Lights College
- Northwest Community College
- Okanagan College
- Selkirk College
- University of the Fraser Valley
- Vancouver Community College
- Vancouver Island University (VIU)

Alberta

- Alberta College of Art + Design
- Bow Valley College
- Grande Prairie Regional College (GPRC)
- Keyano College
- Lakeland College
- Lethbridge College
- Medicine Hat College
- NorQuest College
- Northern Alberta Institute of Technology (NAIT)
- Northern Lakes College
- Olds College
- Portage College
- Red Deer College
- SAIT Polytechnic: Southern Alberta Institute of Technology

Saskatchewan

- · Carlton Trail College
- · Collège Mathieu*
- Cumberland College
- Dumont Technical Institute**
- Great Plains College
- North West College
- Northlands College
- Parkland College
- Saskatchewan Indian Institute of Technologies**
- Saskatchewan Polytechnic
- Southeast College

Manitoba

- Assiniboine Community College
- École technique et professionnelle, Université de Saint-Boniface*
- Red River College
- University College of the North
- Manitoba Institute of Trades and Technology

Ontario

- Algonquin College
- Cambrian College
- Canadore College
- · Centennial College
- Collège Boréal*
- Conestoga College Institute of Technology and Advanced Learning
- Confederation College
- Durham College
- Fanshawe College
- First Nations Technical Institute**
- Fleming College
- George Brown College
- Georgian College
- Humber College Institute of Technology & Advanced Learning
- Kenjgewin Teg Educational Institute (or KTEI)**
- La Cité*
- Lambton College
- Loyalist College
- The Michener Institute of Education at UHN
- Mohawk College
- Niagara College
- Northern College
- Sault College
- Seneca CollegeSt. Clair College
- St. Lawrence College

Québec

- Cégep André-Laurendeau*
- Cégep de Chicoutimi*
- Cégep de Jonquière*
- · Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue*
- Cégep de la Gaspésie et des Îles*
- Cégep de La Pocatière*
- Cégep de Matane*
- Cégep de Rivière-du-Loup*
- Cégep de Sainte-Foy*
- Cégep de Saint-Félicien*
- Cégep de Saint-Laurent*
- Cégep de Sept-Îles*
- · Cégep de Sherbrooke*
- Cégep de Thetford*
- Cégep de Trois-Rivières*
- Cégep de Victoriaville*
- Cégep Édouard-Montpetit*
- Cégep Garneau*Cégep Limoilou*
- Cogop Emionod
- Cégep Marie-Victorin*
- Cégep régional de Lanaudière*
 Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu*
- Champlain Regional College
- Collège André Grasset*
- Collège de Maisonneuve *
- Collège LaSalle*
- Collège Lionel-Groulx*
- Collège Montmorency*
 Collège Shawinigan*
- Cégep Heritage College
- Cégep de Rimouski*
- Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec*
- John Abbott College
- TAV College*
- Vanier College

Terre-Neuve-et-Labrador

- Centre for Nursing Studies
- College of the North Atlantic
- Fisheries and Marine Institute of Memorial University of Newfoundland

Nouveau Brunswick

- Collège communautaire du Nouveau-Brunswick (CCNB)*
- New Brunswick College of Craft and Design
- New Brunswick Community College (NBCC)

Île-du-Prince-Édouard

- · Collège Acadie Î.-P.-É.*
- Holland College

Nouvelle Écosse

- Université Sainte-Anne -Collège de l'Acadie*
- Dalhousie Agricultural
 Campus, Dalhousie University
- Nova Scotia Community
 College

Associés

- Association des collèges privés du Québec*
- Association québécoise de pédagogie collégiale*
- Association of Saskatchewan Regional Colleges
- Atlantic Provinces Community
 College Consortium (APCCC)
- BC Colleges (BCC)
- Canadian Association of Diploma in Agriculture Programs (CADAP)
- Canadian Association of College and University Student Services
- (CACUSS)
- Colleges Ontario
- Fédération des cégeps*
 Forum for International Trade
- Training (FITT)
 Tra Vinh University
- * Francophones
 ** Autochtones

Collèges et instituts Canada

1, rue Rideau, suite 701 Ottawa (Ontario) Canada K1N 8S7 613-746-2222

© Droit d'auteur - 2016 Collèges et instituts Canada